

de l'équipe mobile d'urgence psycho-sociale, qui avait été demandée par postulat ici au Grand Conseil. Les réformes mises en place devraient faire de Fribourg un canton à la pointe des nouvelles approches thérapeutiques dans le domaine de la santé mentale. Les changements demandent là aussi également un engagement soutenu de l'ensemble de nos collaborateurs et collaboratrices que je profite ici de remercier.

Cotting Claudia (PLR/FDP, SC). Le rapport annuel nous informe de manière aussi précise que variée de tout ce qui concerne le Réseau fribourgeois de santé mentale. La mise en réseau, justement, favorise une collaboration qui permet de trouver des solutions efficaces et rapides, qui sont tout bénéfique pour le patient et j'ai pu tester cette nouvelle façon de faire. Ces derniers mois, plusieurs postes de travail non médicaux ont été mis au concours, dont un maçon pour l'hôpital de Marsens. Je lis dans ce rapport qu'il y a 15,8 équivalents plein temps pour le service technique. Quelle est l'organisation de ce service et comment fonctionne la petite entreprise, sachant qu'un maçon a besoin d'un matériel assez conséquent pour être efficace ?

Siggen Jean-Pierre (PDC/CVP, FV), rapporteur. Je suis un peu expert en PME mais je laisserai quand même la conseillère d'Etat répondre à cette question sur l'organisation de la petite entreprise.

Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales. Nous avons plus de 50 bâtiments qui appartiennent au Réseau fribourgeois de santé mentale. Nous avons des bâtiments, des villas, une multitude de choses, et c'est pour ça que nous avons une équipe technique qui pare au plus pressé dans les petits travaux, notamment un maçon qui vient faire les petits travaux, tant à l'hôpital que dans les différents bâtiments que nous avons. C'est extrêmement important pour nous d'avoir cette équipe qui est également une équipe technique qui procède aussi aux travaux de jardinage, de nettoyage, de déblayage de la neige, de tous ces travaux qui vont avec la gestion de ces 50 bâtiments que nous avons.

– Au vote, ce rapport est approuvé par 69 voix sans opposition ni abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Badoud (GR, PLR/FDP), Berset (SC, PS/SP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brunner (SE, PS/SP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Corminboeuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), Dorand (FV, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Fasel (SE, PDC/CVP), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Gavillet (GL, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Glardon (BR, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jöhner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Mar-

bach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Menoud Y. (GR, PDC/CVP), Mutter (FV, ACG/MLB), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Pittet (VE, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (.), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schneider (LA, PS/SP), Schnyder (SC, PS/SP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Stempfeli (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zürcher (LA, UDC/SVP).
Total: 69.

Comptes généraux de l'Etat pour 2009

INSTRUCTION PUBLIQUE, CULTURE ET SPORT

Thomet René (PS/SP, SC), rapporteur. Comme relevé en entrée en matière, les unités de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport présentent globalement des dépenses de fonctionnement pour 902 951 477 francs et des revenus pour 386 124 956 francs; ils relèvent d'une gestion extrêmement rigoureuse. L'important écart que nous pouvons enregistrer par rapport au budget s'explique premièrement par la création de deux provisions: l'une, de 16 millions dans le cadre du versement aux communes des 60 millions pour la mise en place de la deuxième année d'école enfantine, l'autre, de 16 863 000 francs en faveur de l'Université, correspondant au 50% de la subvention fédérale de base qui risque de ne pas être versée en 2012 si la Confédération maintient sa décision de synchroniser les années de paiement et de subventionnement. On ne connaîtrait alors pas de subvention en 2012.

Deuxièmement, les sources externes de financement de l'Université, qui se montent à 21 millions de francs, ont été intégrées dans les comptes de l'Etat alors qu'ils ne figurent pas au budget. Cette opération, qui n'a pas d'impact sur le résultat de fonctionnement, a cependant un impact sur le volume des charges et des revenus. On notera également l'amortissement intégral des quelque 2 millions investis pour l'acquisition de l'immeuble à la rue Guillaume de Techtermann. On notera également que les dépenses en personnel sont en général inférieures au budget, puisque l'indice retenu pour l'adaptation des salaires dans l'élaboration du budget était supérieur à celui effectivement appliqué. Il en résulte une différence positive de 1,53%. Parmi les écarts significatifs, nous relèverons au Secrétariat général une différence d'environ 700 000 francs pour la fréquentation d'écoles hors canton. Cette différence provient du fait qu'il est toujours difficile de prévoir combien de Fribourgeois fréquenteront une école à l'extérieur du canton. Au Service de l'orientation professionnelle, le montant important figurant dans les traitements du personnel auxiliaire est compensé par des recettes équivalentes. Ces montants ne sont pas prévisibles lors de l'établissement du budget. Au Collège St-Michel, les équivalents plein-temps sont supérieurs de 5,33 en raison de l'augmentation du nombre de classes et de l'introduction d'heures supplémentaires dans différentes branches, notamment la troisième leçon de sport, troisième, quatrième heure de mathématiques en troi-

sième année, ainsi que des heures de science religieuse et l'option musique qui figurait auparavant au budget du Conservatoire.

A la Haute Ecole de santé, l'augmentation enregistrée sur plusieurs postes correspond à l'investissement nécessaire pour accueillir 20 places supplémentaires, ce qui est un élément réjouissant. A la Haute Ecole de travail social, l'augmentation dans l'«aménagement d'immeubles loués» et aux «prestations de services par des tiers», correspond à l'accueil, un an plus tôt, de la filière master.

Au Service de la culture, la part des taxes de lotos et loteries affectée au subventionnement a été de 400 000 francs au lieu des 500 000 francs prévus au budget, ceci en application de la loi sur les loteries qui prévoit une répartition d'un tiers à la culture, d'un tiers à la santé et au social et d'un tiers au sport. Au Conservatoire, l'écart de plus de 100 000 francs est dû à des travaux nécessaires et urgents pour installer un système d'humidification; était en danger notamment un piano de concert. Voici les principaux éléments à ressortir des comptes de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport.

Chassot Isabelle, Directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport. Je n'ai rien à ajouter.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour 2009

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DE LA CULTURE ET DU SPORT

Thomet René (PS/SP, SC), rapporteur. Ce rapport constitue une présentation détaillée des activités de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport et n'appelle en l'état pas de commentaires supplémentaires.

– L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

Rapport et comptes 2009

OFFICE CANTONAL DU MATÉRIEL SCOLAIRE

Thomet René (PS/SP, SC), rapporteur. Il ressort du rapport d'activité de l'Office cantonal du matériel scolaire que celui-ci a mené ses activités en conformité avec la loi du 13 septembre 2007 sur l'Office cantonal du matériel scolaire et en adéquation avec les attentes de la clientèle. L'accès à ses locaux a été améliorée. Avec des sources d'approvisionnement essentiellement suisses, l'OCMS tente d'offrir les meilleures conditions possibles quelle que soit la taille de l'école qui s'approvisionne. Il est indiqué que l'OCMS ap-

provisionne les écoles avec des produits qui tiennent compte des principes du développement durable.

Ce sont les éléments principaux que nous pouvons ressortir de ce rapport.

Chassot Isabelle, Directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport. Je souhaite saisir l'occasion pour remercier le conseil d'administration de son travail pour cette institution ainsi que la direction et les collaborateurs et collaboratrices qui ont su faire fonctionner cet office dans une période de chantier assez intense. Nous avons eu le plaisir, avec votre présidente, d'inaugurer les nouveaux locaux qui sont là aussi un plus au service de l'école fribourgeoise.

– Au vote, ce rapport et ces comptes sont approuvés par 63 voix sans opposition; il y a 1 abstention.

Ont voté oui:

Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Badoud (GR, PLR/FDP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Coting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Fasel (SE, PDC/CVP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Genoud (VE, UDC/SVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Pittet (VE, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (.), Rey (FV, ACG/MLB), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schneider (LA, PS/SP), Schnyder (SC, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet G (SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Vial (SC, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP). Total: 63.

S'est abstenue:

Feldmann (LA, PLR/FDP). Total: 1.

Comptes généraux de l'Etat pour 2009

POUVOIR JUDICIAIRE

Schorderet Edgar (PDC/CVP, SC), rapporteur. Les comptes 2009 du pouvoir judiciaire respectent globalement le budget puisque l'excédent de charges du compte de fonctionnement est inférieur de 4,7 millions par rapport au budget, soit moins 16%. Si les charges baissent de 834 000 francs, les recettes augmentent de 3,8 millions de francs.

Au nom de la Commission des finances et de gestion, je mets en évidence les plus grosses différences budget – comptes. Au Tribunal cantonal, la Commission des finances et de gestion constate une augmentation des traitements des juges assesseurs, qui passent de 62 000 à 128 000, soit le double. Ceci est dû, d'une part, à